

IMPORTANT

L'ensemble des joueurs participants à un championnat départemental, autorise expressément le Comité Bouliste des Bouches du Rhône, les membres du Comité directeur et tout diffuseur ou prestataire autorisé par le Comité, à fixer, utiliser, diffuser, reproduire, représenter, exploiter, modifier, à titre exclusif, les éléments de leur personnalité dans le cadre de toute prise de vue liée à cette compétition, notamment sur la chaîne Youtube du Comité, le site internet du Comité et les réseaux sociaux du Comité.

L'utilisation de ces prises de vue ne saurait être limitée dans la durée.

L'autorisation des joueurs ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit.